

CTPL du 28 septembre 2006. Compte rendu.

Sommaire : page 1 : édito dans le contexte du CTPL, p 2 : ordre du jour du CTPL, informations sur les travaux TG ..., modifications horaires d'ouverture à BIARRITZ et à la Pairie départementale, p 3 : ponts naturels pour 2007, point d'étape sur le budget départemental 2006, p 4 : suite point d'étape sur budget départemental, évolution de la trésorerie d'IHOLDY.

OPTIMISTE AFFICHE PAR LA DIRECTION ET REALITE DU TERRAIN. LES PERSONNELS NE SONT PAS SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE.

Après les grandes messes des 22 et 26 septembre, les officiants ont changé de camps lors du CTPL du 28/9. Les représentants CGT se sont attachés à démontrer qu'il ne pouvait pas y avoir de communion avec une démarche de démantèlement et d'abandon des missions et à contester une communication à sens unique qui se limite à assurer la promotion des « grands chantiers » qui n'ont d'autres buts que de limiter le nombre de fonctionnaires.

Ainsi HELIOS (l'un des réservoirs des futures suppressions d'emplois) est officiellement « une application qui marche bien et dont les agents sont contents » Un discours qui nie toutes les difficultés rencontrées, dans les temps de réponse qui s'allongent alors qu'il y a peu de postes basculés, des temps de traitement décuplés, d'absence de lisibilité de certaines opérations et cætera. Comme il nous a été répondu, il y a des comités départementaux d'utilisateurs et si rien ne remonte c'est que tout va bien. De toute façon la prime HELIOS a été accordée en raison des difficultés de mise en œuvre et est censée marquer la fin de ces difficultés !!

Ainsi les missions ne sont plus abordées qu'à travers des objectifs et des indicateurs de performance. Les conditions d'exercice des dites missions relèvent de l'approximation, de la désinvolture voire du total désintérêt. Par exemple les nouvelles règles de publicité du privilège du Trésor ont été publiées sur le portail le 30 août alors qu'elles étaient applicables

le lendemain! Sur ce point il semblerait que notre direction générale se soit « battue jusqu'au bout » pour éviter cette mesure. Au vu du résultat, il y a de quoi s'inquiéter sur le poids de la DGCP et sur ses capacités à faire évoluer les choses en notre faveur. Par contre on ne peut s'empêcher de penser que cette réforme fait la part belle aux greffes des tribunaux de commerce, au détriment de notre budget de fonctionnement.

Ainsi, il nous revient de gérer dans l'urgence les conséquences de mesures destinées à alléger les effectifs. Par exemple la déclaration pré-remplie à eu comme effet collatéral l'envoi concomitant des avis d'imposition à l'IR, des lettres chèques PPE et des demandes restitution des PPE mensualisées, tout cela bien sûr dans les derniers jours du mois d'août avec près de trois semaines de retard. Sur ces demandes de restitution rappelons que la mensualisation du paiement de la PPE n'a d'autre but que de donner du grain à moudre à nos centres d'encaissement. Que le chiffre de 250 000 personnes appelées à reverser paraît bien rond pour être honnête, surtout quand le ministre affirme, que la moitié, pil-poïl, l'est parce que les revenus des bénéficiaires ont augmenté et l'autre parce qu'ils ont diminué !!

Une situation statistique qui n'est pas celle rencontrée dans les services qui se félicitent de la diligence et de la clarté des positions prises au niveau ministériel (humour!).

ORDRE DU JOUR du CTPL du 28 septembre 2006.

- Information sur les travaux immobiliers dans la Trésorerie Générale, la réinstallation de la Paierie Départementale et le transfert du service du Domaine.
- Modifications des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de BIARRITZ et de la Paierie Départementale.
- Ponts naturels 2007
- Information sur l'exécution du budget 2006 du département.
- Perspectives d'évolution de la Trésorerie d'IHOLDY

1) Information sur les travaux immobiliers dans la Trésorerie Générale, la réinstallation de la Paierie Départementale et le transfert du service du Domaine : bricolage immobilier...

Au niveau de la mezzanine, conformément à la demande du médecin hygiène et sécurité (suite aux interventions de la CGT au CHS-DI), des travaux sur la VMC et l'électricité ont été réalisés. Dans ce bureau des travaux de peinture et de sol sont prévus pour la mi-octobre.

Les locaux rénovés pourront accueillir les agents fin novembre.

De plus, afin de reloger les tutrices HELIOS, il est prévu fin novembre de réaménager le service CEPL tout en gardant son unité.

Pour se faire, le bureau du chef de service sera réinstallé sur le côté et le bureau actuel sera mis à disposition des tutrices mi-décembre.

Par ailleurs, 10 agents du service des Domaines (DGI) et leur chef de service seront transférés dans les services du Trésor en 2007. Quatre agents et deux cadres A seront affectés à la Trésorerie Générale (les deux cadres A occuperont le bureau libéré par les tutrices Hélios), les autres seront affectés au rez de chaussée de la TP de Bayonne à la cité administrative.

En vue de la prochaine installation des agents de la Paierie à la TG, 13 nouvelles places de parking ont été demandées à la ville de Pau. La mairie ayant répondu favorablement, cela porte le nombre de places disponibles à 80 (50 en location et 30 en propriété).

2) Modifications des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Biarritz et de la Paierie Départementale.

A la demande de la majorité des agents de la TP de BIARRITZ, les horaires d'ouverture au public sont modifiés comme suit, 8H30/12H et 13H/16H, du lundi au vendredi au lieu de 12H45/16H.

Par ailleurs, suite au déménagement de la Paierie Départementale dans les murs de la TG, les horaires d'ouverture du poste ont été revus afin de les harmoniser avec ceux de la TG. Ces horaires ont été acceptés par la majorité des personnels.

Le Président (TPG) s'est ému de la diminution de la durée d'ouverture au public de la Trésorerie de Biarritz qui sera de 32H30 (il y aurait à BIARRITZ " un relais d'opinion", on se demande qui ?) mais n'a rien dit sur celle de la Paierie qui prendra les horaires de la TG à 32H05 !!!

Pour accompagner le basculement à HELIOS, la TPM de BAYONNE n'ouvrira provisoirement ses guichets qu'à partir de 9H00 au cours du mois d'octobre.

De même la Trésorerie de TARDETS sera fermée cinq jours durant la formation des agents à l'application HELIOS.

3) Ponts naturels 2007 : 3 jours votés par le CTPL.

Les 3 ponts naturels possibles sont retenus pour l'année 2007 dans le département : le **30 avril 2007**, le **18 mai 2007** et le **02 novembre 2007**.

Pour les postes dont la formule ARTT est de 36H00, les agents pourront travailler ou poser un jour de congé.

4) Point d'étape : information sur l'exécution du budget 2006 du département :

L'information porte sur l'exécution budgétaire au 31/08/2006 avec une projection jusqu'à la fin de l'année.

En fonctionnement, le rapporteur indique que les dépenses devraient être exécutées à hauteur de 98% (soit 2.407.315 euros pour 2.464.512€ euros), l'objectif est d'éviter des reports de crédits qui serait perdus pour le budget départemental.

En équipement, des travaux conséquents ont été réalisés à la TG, d'autre sont en cours ou prévus dans les trésoreries d'HASPARREN et d'ARZACQ.

Les travaux prévus à la trésorerie de ST JEAN DE LUZ pour un montant de 20 000 euros ne seront pas réalisés dans l'immédiat.

Des crédits importants sont affectés à l'achat de matériel et d'équipement **informatique**, d'une part pour équiper la salle de formation et d'autre part afin de doter au plus vite chaque agent d'un écran plat et chaque trésorerie d'une imprimante laser recto verso.

L'effort dans ce domaine est confirmé par l'affectation de la réserve de crédits à l'aménagement de la salle informatique soit 19 500 euros.

Au niveau des frais de **déplacements**, nous regrettons que les dépenses relevant de l'activité syndicale soient noyées dans une ligne « autre frais » s'élevant à 39 685 euros. En effet, cette ligne englobe les dépenses des CMIB, des chefs de poste, de la Direction, de la redevance et autres ... A notre demande d'isoler les dépenses relevant de l'activité syndicale, le Président répond favorablement malgré les difficultés et le surcroît de travail que ça générera, nous en sommes conscients, au service du Personnel.

Le BOP départemental a attribué **420 emplois** équivalents temps plein (ETP) au département, suite au recrutement des vacataires **qui a fortement chuté depuis 2005**, on dépasse l'enveloppe de 4,4 ETP. Nous avons demandé de récupérer les crédits dégagés par les journées de grève pour recruter des agents vacataires. La réponse est négative, ces crédits sont figés dans

la masse salariale et ne peuvent abonder le nombre d'emplois. C'est très révélateur de l'attention que porte notre direction générale aux conditions d'exercice des missions. Notons tout de même que depuis le début de l'année ces journées de grève représentent 0.26% de la masse salariale soit 53 955 euros, l'équivalent d'environ 40 mois de vacataires.

A nos interrogations sur les **sujets divers** comme la prise en charge des **frais de déplacements à l'intérieur d'une même commune** notamment pour les déplacements à

Remboursement des frais de parkings, si c'est possible ça doit être fait !

Au cours du CTPL, la CGT a posé la question du remboursement des frais de parkings pour les agents en mission ou en stage en particulier à la TG.

En effet un décret du 3 juillet 2006 stipule dans son article 10 que

" l'agent qui a utilisé son véhicule personnel est remboursé, sur autorisation du chef de service, des frais d'utilisation, des parcs de stationnement et péages d'autoroutes sur présentation des pièces justificatives ..."

Le président précise que si les textes le permettent les frais de stationnement seront remboursés mais il faut pour cela attendre des instructions de la direction générale.

la poste et le transport de fonds par les agents, le Président se retranche derrière les textes qui ne prévoient pas d'indemnisation dans ce cas.

Par contre à la demande de la CGT, afin de limiter les déplacements avec des fonds il veut bien revoir le montant de l'encaisse des postes pour diminuer le nombre de transferts et l'adapter même en fonction des activités saisonnières, s'il y a lieu.

Pour la **carte des poursuites**, le Président répond que dans l'immédiat il est dans l'attente des premières remontées d'information et d'une situation stable.

Toutefois, il constate une baisse d'activité des huissiers du Trésor qui pourrait l'amener à revoir le découpage. Mais il n'est pas question de décommissionner des agents.

Au fil de l'eau vient tour à tour une question sur la prévision de l'augmentation des **frais d'affranchissement, des frais d'édition** liés à l'obligation d'éditer tous les documents en A4 et sur l'**enquête téléphonique**.

Pour les frais d'affranchissement et les frais d'édition, l'augmentation du 01 octobre et l'utilisation de PDFEDIT **n'ont pas été prévues au budget 2006**, encore une question de fongibilité ...

Pour l'enquête téléphonique la question était de savoir si un audit des installations avait été réalisé et si toutes les installations étaient homogènes ?

Le président répond que chaque trésorerie dispose d'un autocom, soit deux lignes au minimum et d'une ligne directe pour le chef de poste mais qu'il n'y pas d'homogénéité par rapport aux standards téléphoniques.

5) Perspectives d'évolution (" euphémisme ") de la Trésorerie d'IHOLDY :

Pour la Direction, une évolution des conditions dans lesquelles le Trésor Public est présent à IHOLDY paraît incontournable: « l'activité mesurée par l'ORE se situe pour 2005 à 0.74% (1.07 en 2004) et surtout les contraintes liées au déploiement d'HELIOS imposent d'amorcer l'opération dès à présent . En fait le rattachement de la commune d'HELETTE à la Trésorerie d'HASPARREN doit se faire avant le basculement de cette trésorerie à HELIOS prévu en 2007. (rattacher une compta CLARA sur HELIOS paraît difficile voire impossible, les mêmes vous affirment 5 minutes avant qu'HELIOS est une application conviviale sans problème !!!). Le prochain départ à la retraite du gérant intérimaire facilitera l'opération.

Ce manque de communication par rapport à l'agent intéressé et aux élus qui n'ont été consultés ni informés, n'est pas plus tolérable que l'atteinte au réseau de proximité qu'il préfigure. Les promesses tenues lors des grandes messes de septembre **de ne toucher le réseau qu'à la marge** semblent mises à l'encart surtout que le TPG envisage, peut-être à brève échéance, de régler le problème de SAUVETERRE. Pour ce poste un peu d'histoire : quand les organisations syndicales dont la CGT et les élus affirmaient à l'époque que la mise en gestion conjointe était le premier pas vers la suppression, le TPG en exercice jurait la main sur le cœur qu'il n'en était rien, encore un exemple de propos mensongers ... Il est vrai que le dit TPG est parti comme partira le TPG actuel.

Pour résumer, les postes à deux agents ont du soucis à se faire, à cause d'HELIOS, à cause de l'ORE et du patron !!

Pour notre part convaincus de la nécessité de faire vivre un service public de proximité au nom de l'aménagement du territoire et de la défense des usagers nous n'hésiterons pas à nous engager au côté des élus locaux et des usagers dans des actions visant à infléchir la politique de casse de la direction départementale.

Représentants CGT au CTPL du 28/09/06 : Joanes LACO (ERD), Françoise STIOPHANE (Bedous), Gérard CAHAU (TP Bayonne), Robert GOUSTANS (Bassin de Lacq). Jean-Marc DUMARTIN (TG) et Christian MANCHO (TG) excusés.